

www.education.gouv.fr/stateval

En 2001, après le DUT (diplôme universitaire de technologie), près de deux diplômés sur trois ont poursuivi leurs études. Certains ont rejoint le marché du travail un an après, d'autres, à peine moins nombreux, deux ans après. En novembre 2003, soit un peu plus de deux ans après l'obtention de leur DUT, ils sont quatre sur dix à poursuivre encore leurs études.

Parmi ces derniers, près d'un sur quatre est inscrit en DESS. Plus d'un sur deux est titulaire d'un bac S et un sur trois a pour père un cadre, un enseignant ou un membre d'une profession libérale. Ceux qui ne poursuivent plus leurs études au moment de l'enquête ont, dans huit cas sur dix, un emploi. L'ancienneté sur le marché du travail est un facteur déterminant. Cet emploi est le plus souvent un emploi stable à plein temps, d'employé ou de technicien, et qui correspond, selon eux, à leur formation dans six cas sur dix. Les emplois occupés par les DUT du secteur secondaire sont fréquemment plus stables, plus qualifiés et mieux rémunérés.

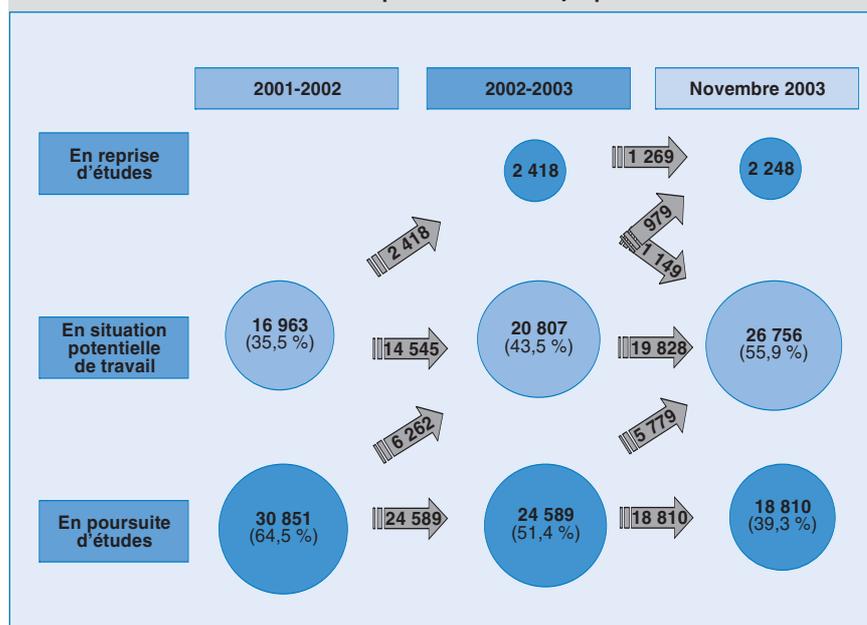
L'insertion professionnelle des diplômés universitaires de technologie de 2001

Près de deux diplômés du DUT sur trois poursuivent leurs études...

En 2001, après l'obtention du DUT, près de deux diplômés sur trois ont poursuivi leurs études, un sur trois décidant au contraire de s'insérer directement sur le marché du travail (*schéma ci-dessous*). Dans un contexte de retournement de la conjoncture économique devenue défavorable à l'emploi, plusieurs facteurs semblent avoir influé sur ce

choix : les études suivies, mais aussi le sexe et la catégorie socioprofessionnelle des parents, notamment du père. Ainsi, 30 % des jeunes diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du DUT, en 2001, sont des bacheliers technologiques, 46 % sont des jeunes femmes, et 19 % ont un père cadre, ingénieur, profession libérale ou professeur, alors que parmi ceux qui ont poursuivi leurs études, on trouve 21 % de bacheliers technologiques, 40 % de femmes et 30 % d'enfants de cadre, ingénieur, profession libérale ou professeur.

Évolution des situations des diplômés de DUT 2001 jusqu'en novembre 2003



Source : enquête sur l'insertion des DUT 2001, calculs DEP-DES.

Lecture : au cours de l'année universitaire 2001-2002, 30 851 diplômés d'un DUT en juin 2001 poursuivent leurs études. Parmi eux, 24 589 les poursuivent encore au cours de l'année 2002-2003, et 6 262 rejoignent le marché du travail.

... deux ans plus tard ils ne sont plus que quatre sur dix

En novembre 2003, seuls 39 % des jeunes ayant obtenu un DUT deux ans auparavant poursuivent encore des études. En effet, parmi ceux qui n'ont pas arrêté leurs études immédiatement après le DUT, un sur cinq a poursuivi ses études pendant une année seulement, et un autre cinquième pendant deux ans avant de se présenter sur le marché du travail (voir le schéma p. 1).

Les premiers se sont inscrits, pour un tiers d'entre eux, en licence professionnelle et pour 30 % dans des formations de type DECF (diplôme d'études comptables et financières), formations de la fonction publique, formations de santé, ou au CNAM. Huit sur dix ont obtenu un diplôme de niveau bac + 3.

Ceux qui ont poursuivi des études pendant deux ans après l'obtention du DUT ont recherché, eux aussi, le plus souvent un diplôme professionnel. 19 % se sont inscrits en IUP (institut universitaire professionnalisé), 12 % dans un cursus MST, MSG, ou MIAGE, 6 % en licence professionnelle. Toutefois, 16 % d'entre eux ont choisi de s'inscrire en licence d'enseignement général à la sortie du DUT. À l'issue de ces deux ans, près de huit sur dix se sont présentés sur le marché du travail avec un diplôme de niveau bac + 4.

Dans près d'un cas sur deux, ceux qui poursuivent leurs études en 2003 sont inscrits en DESS ou dans une école d'ingénieurs

24 % de ceux qui poursuivent encore leurs études en novembre 2003 – soit plus de deux ans après leur DUT – sont inscrits en DESS, 23 % dans une école d'ingénieurs, 11 % dans un IUP et 10 % dans une école de commerce. Dans neuf cas sur dix, les diplômés qui poursuivent encore des études ne les ont pas interrompues depuis la sortie de l'IUT. 37 % des inscrits en DESS étaient en IUP l'année précédente, 33 % suivaient une formation de type MST, MIAGE ou MSG et 20 % préparaient une maîtrise. La quasi-totalité des étudiants en DESS issus d'IUP et de maîtrises « professionnalisées » s'étaient inscrits dans ce type de formation à la sortie de l'IUT. Il en est de même de ceux qui ont suivi une filière de l'enseignement général. Les inscrits en école d'ingénieurs en novembre 2003 ont également, dans une majorité

**Tableau 1 – Analyse de la probabilité de poursuivre des études en novembre 2003
« toutes choses égales par ailleurs »**

	Significativité	Probabilité marginale
Constante	réf.	50,9
Sexe		
Homme		
Femme	***	- 7,1
PCS		
Cadre, ingénieur, prof. libérale, professeur	***	10,1
Technicien	réf.	
Employé	***	- 6,4
Ouvrier	***	- 6,0
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	***	5,7
Agriculteur	ns	- 0,8
Autre (retraité, inactif...)	ns	0,7
Série du Bac		
S	**	2,2
ES	réf.	
L	***	- 16,2
STT	***	- 17,8
STI	***	- 21,1
SMS, STL, bac technologique agricole	***	- 19,6
Bac professionnel, autre	***	- 27,7
Mention du bac		
TB	***	24,3
B	***	12,2
AB	***	6,8
Passable	réf.	
Non-réponses	***	- 15,4
Spécialité du DUT		
Chimie	na	0,0
Carrières juridiques	***	12,5
Carrières sociales	**	- 5,5
Gestion administrative et commerciale	ns	0,2
Génie biologique	ns	0,4
Génie civil	***	- 9,1
Génie chimique-génie des procédés	ns	- 1,8
Gestion des entreprises et des administrations	réf.	
Génie électrique et informatique industrielle	***	13,1
Génie industriel et maintenance	ns	1,7
Gestion logistique et transport	***	- 15,3
Génie mécanique et productique	***	4,6
Génie thermique et énergie	**	- 7,4
Génie des télécommunications et réseaux	ns	- 1,2
Hygiène-sécurité-environnement	***	-15,4
Informatique	ns	- 1,9
Information-communication	na	0,0
Métrologie, contrôle, qualité	ns	- 7,3
Mesures physiques	***	9,6
Organisation et génie de la production	*	- 4,1
Science et génie des matériaux	*	5,0
Services et réseaux de communication	***	- 9,3
Statistique et traitement informatique des données	**	- 4,9
Techniques de commercialisation	ns	- 0,6
Situation avant l'entrée en IUT		
Lycéen(ne)	réf.	
Étudiant(e)	***	- 5,7
Demandeur d'emploi	***	- 31,6
Salarié(e)	***	- 30,6
Autres et non-réponses	***	- 10,1

Lecture : la situation de référence (réf.) par rapport à laquelle les effets sont étudiés est en bleu.

La probabilité d'être en étude au moment de l'enquête pour un garçon, lycéen avant l'entrée en IUT et ayant obtenu un bac ES avec mention passable, dont le père est technicien, et qui est détenteur d'un DUT GEA, est de 50,9 %. Si c'est une femme, elle a 43,8 % de chances d'être en étude (43,8 = 50,9 - 7,1), toutes choses égales par ailleurs.

des cas, choisi cette voie immédiatement après l'obtention de leur DUT.

L'inscription en DESS est plus fréquente parmi les diplômés d'un DUT tertiaire (28 %), en particulier pour les spécialités « statistique et traitement informatique des données » et « gestion des entreprises et des administrations » dont, respectivement, un diplômé sur deux et un sur trois qui poursuivent encore leurs études en 2003 ont choisi cette filière de formation.

Il en est de même des écoles de commerce, où l'on retrouve un cinquième des diplômés de DUT tertiaire qui poursuivent des études

longues, et même deux sur cinq parmi ceux ayant suivi la spécialité « techniques de commercialisation ».

Au contraire, les élèves issus d'un DUT secondaire qui poursuivent encore leurs études en 2003 ont choisi une école d'ingénieurs dans 45 % des cas. Toutefois, 20 % préparent un DESS à l'université. La proportion de ceux qui optent pour une école d'ingénieurs est particulièrement élevée pour les spécialités « science et génie des matériaux » (64 %), « génie mécanique et productique » (59 %) et « génie des télécommunications et réseaux » (57 %).

Plus d'un sur deux a un bac S...

Parmi les titulaires d'un DUT qui poursuivent encore des études deux ans et demi après, huit sur dix ont suivi un enseignement général dans le second cycle du secondaire et, près de six sur dix (56 %) ont obtenu un bac S, alors que ce n'est le cas que de 39 % des diplômés qui ont arrêté leurs études dès l'obtention du DUT. La probabilité de poursuivre encore des études en novembre 2003 est deux fois moins élevée parmi les titulaires d'un baccalauréat technologique et surtout d'un baccalauréat professionnel (tableau 1).

... et un sur trois a pour père un cadre, un enseignant ou un membre d'une profession libérale

Un tiers de ceux qui poursuivent des études longues ont un père cadre, ingénieur, profession libérale ou enseignant. La forte proportion d'enfants de cadres parmi ceux qui poursuivent encore leurs études au moment de l'enquête (supérieure de 14 points à celle des DUT qui les ont arrêtées deux ans plus tôt) s'explique par le lien entre la catégorie socioprofessionnelle du père et la filière suivie pendant les études secondaires et supérieures. Cependant, tous les enfants de cadres n'ont pas passé un bac S et, toutes choses égales par ailleurs, notamment à origine sociale identique, il y a bien un effet propre de la série du baccalauréat sur la poursuite d'études longues. Une mention obtenue au bac incite aussi à poursuivre des études longues, au-delà du DUT (tableau 1).

Deux sur trois sont des hommes

Près des deux tiers des diplômés encore en étude sont des hommes, alors qu'ils ne sont que 54 % parmi ceux les ayant arrêtées dès l'obtention du DUT. Ce résultat est fortement lié à la nature du DUT choisi : les hommes choisissent plus souvent que les femmes un DUT du secteur secondaire, dont les diplômés poursuivent plus souvent leurs études au-delà du DUT. Toutefois, en novembre 2003, parmi les diplômés ayant suivi les mêmes études et de même milieu social, les femmes ont une probabilité de poursuivre encore des études inférieure de 7 points à celle des hommes (tableau 1).

Ceux qui ne poursuivent plus leurs études au moment de l'enquête ont un emploi dans huit cas sur dix

Un peu plus de deux ans après avoir obtenu leur DUT, 82 % de ceux qui ne poursuivent pas d'études ont un emploi.

L'ancienneté sur le marché du travail joue un rôle important

Cette moyenne diffère selon le moment de leur arrivée sur le marché du travail. Ainsi, 91 % de ceux qui ont arrêté leurs études après le DUT (c'est-à-dire depuis plus de deux ans) sont en emploi ; 87 % de ceux qui ne l'ont fait que depuis un peu plus d'un an ; et 60 % de ceux qui ne se sont présentés sur le marché du travail que depuis quelques mois. Pourtant ceux qui n'ont que quelques mois d'ancienneté sur le marché du travail sont généralement plus diplômés : ils ont obtenu un diplôme de niveau bac + 4 dans trois cas sur quatre et de niveau bac + 3 dans un cas sur cinq. Mais l'insertion des jeunes est plus ou moins facile selon la conjoncture économique. Or, celle-ci s'est détériorée entre 2001 et 2003. En outre, l'insertion dans l'emploi est un parcours qui peut prendre plusieurs mois. Enfin, à ancienneté équivalente sur le marché du travail, la détention d'un diplôme de niveau bac + 4 conduit plutôt à accroître ses prétentions en matière d'emploi. Ainsi, malgré deux années d'études supplémentaires, les diplômés de DUT qui ont obtenu un diplôme de niveau bac + 4 ont un taux d'emploi à six ou sept mois inférieur à celui des DUT qui n'ont pas d'autre diplôme.

L'accès à l'emploi diffère peu selon le sexe

Globalement, le taux d'accès à l'emploi des femmes, deux ans après l'obtention de leur DUT, n'est pas significativement différent de celui de leurs homologues masculins, l'insertion souvent plus difficile des femmes étant compensée par leur ancienneté plus grande sur le marché du travail. On n'observe pas de différence notable entre hommes et femmes dans le mode d'accès à l'emploi : 15 % déclarent avoir obtenu leur emploi « à la suite d'une candidature spontanée » (de 8 à 18,5 % selon le DUT suivi), 14 % « grâce aux stages ou aux contrats effectués pendant leur scolarité » ou « grâce à d'autres contacts

IUT », 9,5 % « grâce à des relations personnelles » et 7,5 % par l'ANPE.

En revanche, pour ceux qui ont poursuivi leurs études un an ou deux après leur DUT et qui ont obtenu une licence ou une maîtrise, l'origine de l'emploi le plus souvent citée est « les stages et contrats salariés obtenus pendant la poursuite de leurs études », les « relations personnelles » venant juste après les « candidatures spontanées ».

Un DUT sur cinq a trouvé un emploi dans l'industrie, et un sur cinq dans l'administration

L'industrie (22 % des emplois occupés) et les services non marchands (21 %) sont les deux principaux débouchés pour les DUT, avant les secteurs « commerce et transports », « banque et assurances », les « autres services marchands » et le BTP (tableau 3).

La répartition par grande branche d'activité des emplois occupés n'est pas la même selon le sexe. Les hommes sont plus nombreux à avoir trouvé un emploi dans l'industrie et le BTP, et les femmes plus souvent dans « l'administration, les collectivités locales ou un organisme public », le secteur « banque et assurances » et les « autres services marchands ».

Sept emplois trouvés sur dix sont des emplois stables

64 % des jeunes en emploi au moment de l'enquête ont un contrat à durée indéterminée (CDI), 18 % un CDD, 7 % le statut de fonctionnaire et 5 % sont en contrat d'interim (tableau 2).

Les contrats à durée déterminée (CDD) sont plus répandus parmi les femmes, à l'inverse des CDI.

Tout comme l'accès à l'emploi, la stabilité de l'emploi occupé dépend du cursus suivi après le DUT. Les moins anciens sur le marché du travail occupent moins souvent au moment de l'enquête un emploi à durée indéterminée, alors même que leur niveau de diplôme est plus élevé. En revanche, la poursuite d'études avec succès permet plus souvent de réussir les concours de la fonction publique et d'avoir le statut de fonctionnaire. Toutefois, ceux qui ont poursuivi leurs études pendant deux ans mais n'ont pas réussi leurs examens occupent, eux, trois fois plus souvent que la moyenne, un emploi d'intérimaire.

Tableau 2 – L'emploi des DUT qui ne poursuivent plus d'études en novembre 2003, selon le sexe (en %)

	Ensemble	Hommes	Femmes
Taux d'accès à l'emploi	82	83	82
Type de contrat			
Fonctionnaire	7	7	8
Salarié en CDI	64	67	60
Salarié en CDD	18	14	22
Intérim	5	5	4
Secteur d'activité			
Industrie	22	27	15
Services non marchands	21	16	26
Commerce, transports	18	18	17
Banque, assurances	11	19	14
Autres services marchands	16	15	17
BTP	5	8	3
Type d'emploi			
Taux d'emplois à temps plein	94	95	92
Qualification			
Ingénieur ou cadre	9	12	5
Technicien, VRP, dessinateur	28	37	17
Agent de maîtrise	9	10	8
Cadre intermédiaire catégorie B de la fonction publique	5	4	7
Employé de bureau, de commerce, catégorie C de la fonction publique	33	20	48

Source : enquête sur l'insertion des DUT 2001, calculs DEP.

Lecture : 82 % des diplômés de DUT en 2001, qui ne poursuivent plus d'études en novembre 2003, ont un emploi. Parmi ces derniers, 64 % ont un contrat à durée indéterminée.

Dans 94 % des cas il s'agit d'un emploi à temps plein

Le temps partiel est plus répandu parmi les femmes que parmi leurs homologues masculins. Les emplois à temps partiel sont également relativement fréquents (16 % des emplois) parmi les DUT qui ont poursuivi leurs études pendant deux ans mais n'ont obtenu qu'une licence.

Une majorité d'emplois d'employés ou de techniciens

Un tiers des jeunes en emploi occupe un emploi d'employé ou de catégorie C dans la fonction publique, 28 % un emploi de technicien, 9 % sont cadres ou ingénieurs, 13 % catégorie B de la fonction publique, agents de maîtrise ou cadres intermédiaires (tableau 2). Les femmes sont beaucoup plus souvent employées (48 % d'entre elles) ou cadres inter-

médiaires (6,5 %). Les hommes sont, dans un cas sur deux, techniciens (37 %), ingénieurs ou cadres (12 %).

Les cursus suivis ont aussi une influence sur les emplois trouvés. Poursuivre ses études sans décrocher le diplôme attendu et perdre un an d'ancienneté sur le marché du travail conduit plus fréquemment à occuper un emploi d'employé ; alors que poursuivre ses études pendant un an et obtenir une licence permet plus facilement d'avoir un emploi de technicien, et même un emploi de cadre dans 21 % des cas si l'on a obtenu une maîtrise en poursuivant ses études pendant deux ans.

Pour six diplômés sur dix, l'emploi correspond à la formation

59 % des jeunes en emploi au moment de l'enquête estiment que l'emploi qu'ils occupent correspond soit à la formation qu'ils ont suivie en DUT (44 %), soit au diplôme le plus élevé qu'ils ont obtenu (15 %). Parmi ceux qui ont poursuivi des études avec succès pendant un ou deux ans, plus d'un sur trois déclare que l'emploi qu'il occupe au moment de l'enquête correspond au diplôme le plus élevé qu'il a obtenu.

Tableau 3 – Secteur d'activité des DUT en emploi en novembre 2003 selon le DUT et le sexe (en %)

DUT	Industrie	Services non marchands (administration, collectivité locale, organisme public)	Commerce, transport, télécom, postes	Banque, assurances	Autres services marchands	BTP	Agriculture	NR	Total
Carrières juridiques	2,1	34,8	4,3	25,2	19,2	0,8	1,8	11,9	100
Carrières sociales	–	78,8	2,2	–	5,7	–	–	13,3	100
Chimie	67,4	13,2	4,2	0,2	6,1	1,0	1,6	6,4	100
Gestion administrative et commerciale	13,7	25,7	23,1	24,3	9,9	2,8	–	0,6	100
Génie biologique	24,2	41,0	2,8	0,5	15,4	0,8	6,4	8,9	100
Génie civil	1,4	11,7	4,9	0,2	1,3	75,1	–	5,4	100
Génie chimique-génie des procédés	62,3	13,9	8,3	–	4,7	2,6	–	8,2	100
Gestion des entreprises et des administrations	11,2	20,6	16,1	15,8	23,0	3,6	2,2	7,5	100
Génie électrique et informatique industrielle	47,2	14,3	14	1,1	10,2	5,9	0,6	6,7	100
Génie industriel et maintenance	62,2	12,8	6	0,4	7,7	5,1	1,0	4,8	100
Gestion logistique et transport	22,1	7,8	51,9	0,4	10,7	2,1	0,7	4,3	100
Génie mécanique et productique	70,2	8,5	5,9	0,7	3,8	4,3	0,9	5,7	100
Génie thermique et énergie	24,3	14,3	10,6	–	5,0	41,1	–	4,7	100
Génie des télécommunications et réseaux	8,6	18,6	33,2	5,0,,	27,1	3,6	–	3,8	100
Hygiène-sécurité-environnement	25,7	48,0	6,4	0,5	5,5	7,2	1,1	5,7	100
Informatique	11,2	22,1	11,1	6,9	38,6	1,0	0,5	8,5	100
Information-communication	4,9	51,3	15,6	2,2	19,2	0,8	0,2	5,8	100
Métrologie, contrôle, qualité	52,1	–	19,8	–	8,5	8,5	–	11,1	100
Mesures physiques	63,1	16,6	5	0,5	7,1	2,8	0,4	4,5	100
Organisation et génie de la production	69,6	5,6	6,3	1,3	4,6	4,5	1,0	7,2	100
Science et génie des matériaux	74,4	8,6	4,9	–	4,9	3,6	–	3,6	100
Services et réseaux de communication	8	23,6	12,9	2,9	36,4	0,6	0,8	14,8	100
Statistique et traitement informatique des données	6,9	29,4	12,2	18,1	27,7	0,6	2,3	2,7	100
Techniques de commercialisation	7,2	9,4	33,5	30,8	13,2	1,5	0,5	3,8	100
Ensemble	21,6	20,7	17,5	11,1	16,0	5,4	1,3	6,4	100
Hommes	27,1	16,4	18,2	8,5	14,9	7,8	1,0	6,2	100
Femmes	15,1	25,8	16,7	14,3	17,4	2,5	1,6	6,7	100

Source : enquête sur l'insertion des DUT 2001, calculs DEP.

Lecture : 25,2 % des diplômés d'un DUT « carrières juridiques » en juin 2001, et qui ont un emploi en novembre 2003, ont un emploi dans une entreprise relevant du secteur « banque, assurances ».

Tableau 4 – L'emploi, en novembre 2003, selon la spécialité du DUT obtenu en 2001 (en %)

Spécialités du DUT	% de poursuite d'études (1)	Taux d'emploi (2)	Type de contrat		Type d'emploi Temps partiel	CSP		Salaire médian (*) (en euros)	Entreprise- mère : 500 salariés et plus
			Fonction- naire	Salarié(e) en CDI		Technicien, VRP, dessinateur	Cadre ou ingénieur		
Secondaire	48,5								
Chimie	40,7	87,3	7,3	58,4	0,8	64,5	2,4	1 325	56,6
Génie biologique	47,1	84,3	10,9	49,1	8,4	51,4	3,7	1 244	35,0
Génie chimique-génie des procédés	45,6	77,7	7,7	58,3	0,9	42,2	4,7	1 300	53,9
Génie civil	38,2	92,6	9,8	73,3	1,1	45,9	14,6	1 450	38,3
Génie des télécom. et réseaux	46,1	86,1	5,0	75,0	1,4	69,6	9,2	1 408	46,8
Génie élect. et informat. industrielle	56,7	84,4	8,6	66,6	3	57,5	9	1 357	43,3
Génie industriel et maintenance	40,2	80,4	7,7	65,0	1,5	53,9	8,4	1 400	50,8
Génie mécanique et productive	51,0	87,8	6,7	66,3	2,9	61,8	10	1 400	42,4
Génie thermique et énergie	39,3	86,7	4,7	77,9	3,1	61,4	8,9	1 370	33,7
Hygiène-sécurité-environnement	31,0	86,7	34,3	40,3	1,1	30,9	6,8	1 456	50,2
Informatique	47,1	82,5	7,6	69,9	2,6	38,0	24,5	1 440	39,8
Mesures physiques	61,1	81,3	9,5	57,3	2,8	66,6	5,2	1 400	58,8
Organisation et génie de la product.	33,7	82,8	3,5	63,6	3	53,3	8,2	1 417	56,7
Science et génie des matériaux	52,6	72,7	7,1	61,8	1,2	71,9	3,1	1 358	52,1
Tertiaire	37,8								
Carrières juridiques	48,2	80,3	13,4	51,7	6,5	7,6	0,4	1 200	34,2
Carrières sociales	20,9	83,7	17,2	43,4	13,3	5,8	4,9	1 200	21,6
Gestion administrat. et commerciale	36,0	80,7	8,7	55,9	0,6	8,4	4	1 180	46,0
Gestion des entrep. et des administ.	43,0	79,5	6,0	62,6	5,8	7,1	6,3	1 200	36,8
Gestion logistique et transport	24,3	85,4	3,1	71,7	1,9	15,1	6,8	1 367	49,5
Information-communication	25,7	78,7	13,0	38,9	11,9	8,4	9,1	1 158	29,7
Serv. et réseaux de communication	33,1	75,0	4,9	56,5	8,0	40,3	12,6	1 300	26,6
Statistique et traitement informatique des données	41,1	86,4	7,9	69,2	2,6	23,0	13,2	1 400	44,3
Techniques de commercialisation	37,4	81,4	2,8	75,6	5,2	12,3	10,3	1 317	56,0
Ensemble des diplômés en emploi		82,3	7,2	63,9	4,8	28,2	8,7	1 300	43,3

(1) Pourcentage de diplômés poursuivant encore leurs études en novembre 2003.

(2) Taux d'emploi en novembre 2003 de ceux qui ne poursuivent pas d'études.

Lecture : 58,4 % des titulaires d'un DUT « chimie » en emploi au moment de l'enquête ont un contrat de travail à durée indéterminée, 2,4 % ont un emploi d'ingénieur ou cadre, et 56,6 % travaillent dans une entreprise de plus de 500 salariés. 50 % d'entre eux perçoivent un salaire mensuel inférieur ou égal à 1 325 euros primes comprises.

(*) Net mensuel + primes.

20,5 %, autant chez les hommes que chez les femmes, estiment, en revanche, que l'emploi aurait pu être occupé sans avoir le DUT. Les plus déçus sont ceux qui ont poursuivi leurs études sans décrocher de diplôme plus élevé.

Un salaire mensuel médian de 1 300 euros en 2004

Parmi l'ensemble des détenteurs d'un DUT occupant un emploi au moment de l'enquête, 30 % déclarent percevoir un salaire net mensuel (primes comprises) supérieur ou égal à 1 500 euros, mais 21 % déclarent ne percevoir que 1 100 euros par mois, ou moins. Toutefois, les carrières sont d'autant plus ouvertes que l'entreprise qui emploie est importante. Or, 43 % des DUT ont trouvé un emploi dans une entreprise de 500 salariés ou plus, les hommes plus souvent que les femmes (45 % contre 41 %).

Les parcours suivis ne sont pas les mêmes d'un DUT à l'autre

Certains diplômés universitaires de technologie, choisis surtout par des garçons bache-

liers de la série S, ont très souvent leurs titulaires qui poursuivent des études longues dans des écoles d'ingénieurs ou qui préparent un DESS à l'université. D'autres, choisis plus particulièrement par les bacheliers technologiques, voient leurs diplômés se présenter plus vite sur le marché du travail, avoir donc plus de chances d'être en emploi plus de deux ans après, mais trouver souvent des emplois moins stables ou moins qualifiés.

Plus de DUT du secteur secondaire parmi ceux qui poursuivent encore leurs études

Ainsi, 47 % des diplômés qui poursuivent encore leurs études au moment de l'enquête sont issus d'un DUT du secteur « secondaire », contre 39 % de ceux qui ont un emploi.

Les spécialités du secteur secondaire dont les diplômés sont le plus fréquemment en poursuite d'études sont « mesures physiques », « génie électrique et informatique industrielle », « science et génie des matériaux » et « génie mécanique et productive ».

Toutefois, on trouve les DUT relevant des spécialités « organisation et génie de la production » et « hygiène-sécurité-environnement » parmi les diplômés les moins souvent en étude (tableau 1).

Le DUT « génie civil » permet de trouver plus facilement un emploi

Le taux d'accès à l'emploi varie de 73 % à 93 % selon le DUT suivi (tableau 4). Les différences observées sont souvent liées à des disparités dans l'ancienneté sur le marché du travail. Ainsi, le taux d'accès à l'emploi plus faible des titulaires d'un DUT « science et génie des matériaux » s'explique, au moins en partie, par une proportion moins élevée de ceux ayant arrêté leurs études dès l'obtention de leur DUT (37 % contre 52 % en moyenne). Il en est de même parmi les détenteurs d'un DUT « services et réseaux de communication ».

À l'inverse, la forte proportion de jeunes en emploi parmi les détenteurs d'un DUT « génie des télécommunications et réseaux », « chimie » et « hygiène et environnement » est à relier avec le pourcentage élevé de ceux qui sont présents sur le marché du travail depuis plus de deux ans (plus de 60 % d'entre eux).

Mais il y a bien un effet propre de la spécialité du DUT dans le très fort taux d'accès à l'emploi des diplômés des DUT « génie civil », malgré une ancienneté sur le marché du travail qui n'est pas différente de la moyenne, puisque seuls 52 % ont arrêté

leurs études juste après leur DUT. On trouve également un effet propre positif sur l'accès à l'emploi du DUT « génie mécanique et productique », alors que, à type de bac et parcours scolaire postérieur au DUT (poursuite ou non d'études) identique, les DUT qui choisissent les spécialités de formation « sciences et génie des matériaux », « génie chimique, génie des procédés » ou encore « services et réseaux de communication » ont un accès à l'emploi plus difficile.

Le secteur d'activité est lié à la formation suivie

Trouver un emploi dans l'industrie est particulièrement répandu parmi les jeunes sortis des DUT « sciences et génie des matériaux », « génie mécanique et productique », « organisation et génie de la production ». C'est le cas de plus de sept sur dix d'entre eux.

Les DUT « carrières sociales », dans huit cas sur dix, ont un emploi dans les services non marchands (administration, collectivité locale, organisme public), alors que ce n'est le cas que de deux DUT « gestion des entreprises et des administrations » sur dix.

Les emplois dans le BTP sont surtout répandus parmi les DUT « génie civil » (75 % des emplois trouvés par eux relèvent de ce secteur). Un DUT « génie logistique et trans-

port » sur deux a trouvé un emploi dans le secteur « commerce, transport, poste et télécommunication ». Enfin les DUT « techniques de commercialisation » et « carrières juridiques » occupent, dans plus d'un cas sur quatre, un emploi dans le secteur « banque, assurances ».

Les emplois trouvés par les DUT de secteur secondaire sont souvent plus stables, plus qualifiés et mieux rémunérés

Les emplois occupés par les détenteurs d'un DUT « génie civil », « génie thermique et industrie » et « génie des télécommunications et réseaux » sont, dans plus de huit cas sur dix, des emplois sur contrat à durée indéterminée ou de fonctionnaire. Les DUT « sciences et génie des matériaux », « génie des télécommunications et réseaux » et « mesures physiques » débouchent dans plus de deux cas sur trois sur un emploi de technicien.

Parmi les emplois occupés à l'issue des DUT « génie des télécommunications et réseaux », « génie civil », « informatique » et « hygiène, sécurité et environnement », la proportion de salaires supérieur ou égal à 1 500 euros est de plus de 40 % et celle des salaires inférieurs ou égaux à 1 100 euros de moins de 10,5 % (tableau 4).

Toutefois, trois DUT du secteur tertiaire permettent à leurs diplômés d'occuper un peu plus de deux ans après un emploi stable (sur CDI ou statut de fonctionnaire) dans plus de trois cas sur quatre. Il s'agit des DUT « techniques de commercialisation », « statistique et traitement informatique des données » et « gestion logistique et transport ». Ces DUT permettent, en outre, de percevoir un salaire dont la médiane est supérieure au salaire médian de l'ensemble des DUT et ont des perspectives de carrière dans une grande entreprise plus fréquentes.

Malgré un emploi généralement moins enviable, plus de sept jeunes sur dix parmi ceux ayant préparé un DUT d'« organisation et gestion de la production » ou de « génie biologique » considèrent que cet emploi correspond à leur formation. Ceux qui ont préparé un DUT « génie chimique, génie des procédés » et « carrières juridiques » déclarent, en revanche, dans trois cas sur dix, rechercher un autre emploi.

Audrey Coquard, DES,
Christophe Jagers et
Véronique Sandoval, DEP B4

L'enquête sur le devenir à deux ans des titulaires de DUT 2001

L'étude résulte de l'enquête nationale par voie postale lancée à la fin octobre 2003, à l'initiative de la Direction de l'enseignement supérieur (DES) et de l'Association des directeurs d'IUT (ADIUT), auprès des diplômés de DUT à la session 2001. Le questionnaire, adressé par chaque département d'IUT, comprenait une soixantaine de questions réparties en quatre rubriques principales. Une première rubrique concernait les caractéristiques socio-économiques des diplômés, leur parcours antérieur à l'IUT et les principales caractéristiques de leur DUT. Les deux rubriques suivantes visaient à décrire les poursuites d'études éventuellement réalisées en 2001-2002 et 2002-2003. Une quatrième rubrique était destinée à décrire la situation des diplômés au moment de l'enquête (novembre 2003).

Le champ de l'enquête était constitué des 47 997 jeunes ayant obtenu DUT à la session 2001. 183 ont été éliminés de cette population mère quand l'une des variables de redressement n'était pas renseignée, constituant ainsi à une population totale de 47 814 jeunes. 26 058 questionnaires ont été collectés, soit un taux de retour de plus de 54 %. Les données recueillies ont été redressées selon le sexe, le secteur du DUT (tertiaire, secondaire) et le type de baccalauréat, par la méthode du calage sur marges. Quatre instituts universitaires de technologie sur 113 n'ont pas participé à l'enquête. Leurs 1 123 diplômés ont été considérés comme non-répondants.